Réunion des responsables de clubs U13 du District de Tarn et Garonne de Football Visioconférence (Starleaf), le lundi 13 septembre 2021.

Animateurs: M. Daniel TRISTAN (CTD PPF)

M. Romaric ARNON -CTD DAP)

Intervenants: M. Jérôme BOSCARI (Président du District)

Clubs participants: 2 Ponts, Bressols, Brulhois, Grisolles, Entente Lomagne 82, Malause, Montauban

FCTG, Montech, St Etienne

Clubs excusés: Confluences, Garonne Gascogne

Clubs absents: 2 Rives, Albias, Castelsarrasin Gandalou, Caussade, Corbarieu,

Montbeton/Lacourt, Montauban JE, Montpezat/Puylaroque, Négrepelisse/Montricoux, Entente Quercy Pays de Serres, Quercy Rouergue, St

Nauphary, St Nicolas, Terrasses du Tarn

La réunion est débutée à 19h00 par Jérôme BOSCARI (Président du District) qui remercie les clubs présents. Il souhaite une bonne saison aux responsables présents. Il est également rappelé que le district na pas pour rôle de vérifier la mise en œuvre des consignes sanitaires données.

Par contre, il est à noter que celles-ci peuvent varier d'une installations à une autre, il faudra donc être vigilent.

Avant de débuter Daniel TRISTAN remercie également les présents et déplore l'absence de trop nombreux clubs.

Une vidéo réalisée par la FFF est présentée pour débuter : https://www.fff.fr/578-retour-au-foot.html

1) Organisation de la saison 2020/2021

Présentation du planning annuel (cf Annexe)

Il est à noter que :

- La reprise des plateaux est programmée au 25 septembre 2021.
- Que la journée départementale des U13 est programmée le samedi 2 avril 2022, date nationale.
- 3 Phases seront organisées, sauf pour le groupe ELITE (2 phases) et que des journées spécifiques sont prévues pour le futsal dans la période de janvier, février ainsi que du beach soccer pour la période de juin.

Organisation de la poule Elite U13

Un document spécifiant l'organisation de la poule ELITE est présente (cf annexe). Il est bien précisé que pour pouvoir évoluer dans cette poule, les équipes devront se soumettre à certaines obligations à savoir :

- Le responsable de l'équipe doit être en règle avec le statut des éducateurs en vigueur au sein du District.
- Les dirigeants et responsables ne devront pas avoir été sanctionnés par la Commission de Litige et de Discipline dans le cadre d'un plateau U13.

- L'arbitrage à la touche par les remplaçants devra systématiquement être mise en place par les équipes concernées.
- Le défi technique devra systématiquement être mis en place avant les plateaux et les documents renvoyés dans les temps au district.

Il est aussi à noter que seule une équipe par club pourra se qualifier pour la poule U13 ELITE.

Un rappel est effectué sur l'organisation des défis techniques qui devront être réalisés avant chaque plateau U13 selon les modalités précisées dans le document spécifique.

Un point est fait sur les engagements des équipes dans les différents championnats. Il semble que plusieurs clubs n'ont pas encore engagé leurs équipes.

Il est rappelé que les clubs pourront s'engager également entre chaque phase dans les groupes D3.

Futsal

Des dates sont réservées en janvier pour la pratique du futsal et du foot5.

Grâce à un partenariat renforcé avec la structure privée du Soccer5, le district tâchera de proposer une pratique soit de foot5, soit de futsal à la majorité des clubs. Les terrains synthétiques de Montauban (Ramier et Saulou) ainsi que le terrain de futsal extérieur du Ramier seront demandés afin de faire découvrir cette pratique spécifique.

3) Parcours de Performance Fédéral

Présentation du PPF par Daniel TRISTAN

Détections U13

Il est rappelé les qualités premières recherchées sur les joueurs qui intégreront le PPF.

Attention dans la notation des différents joueurs lors du renvoi des tableaux de tests. En effet, si la note est prise en compte, les résultats des tests sont aussi regardés, mais aussi les annotations que vous pouvez porter sur les différents joueurs. Les responsables sont donc invités à signaler les joueurs qui méritent d'être vus sur les seconds tours de détection.

Il est également rappelé que TOUS les joueurs doivent être soumis aux tests, y compris les U13 qui jouent avec les U14/U15.

Les inter secteurs auront lieu le samedi 5 février 2022. À l'issue de ce rassemblement, un groupe sera formé pour le stage U13.

Les résultats des tests seront à reporter sur un tableau qui sera à renvoyer par mail à l'adresse suivante : technique@foot82.fff.fr

Cette saison, des détections seront également réalisées sur la catégorie U12 (joueurs nés en 2010). Le processus est présenté aux responsables présents. Il faudra donc également remplir un tableau spécifiquement pour ces joueurs.

Les responsables diplômés sont également invités à participer aux délibérations qui ont lieu à l'issue des détections.

Centre de Perfectionnement GB/Att

Il est souligné que de nombreux clubs n'ont pas répondu pour envoyer des gardiens de buts aux CPF organisés par le district.

Ceci est dommageable car ces rassemblements permettent à certains joueurs de bénéficier d'un entraînement spécifique et donc de progresser sur un poste où l'on constate qu'il est difficile de trouver de très bons joueurs.

4) Informations générales

Formations de cadres

Le calendrier des formations de cadres a été présenté aux participants.

Pour les inscriptions, la procédure reste inchangée via le site de la Ligue d'Occitanie de Football.

Outils aux clubs

Une présentation est faite des outils donnés aux clubs.

- Programme Educatif Fédéral
- Guide Interactif du Football des Enfants

Ces outils élaborés par la Fédération Française de Football sont des outils pratiques à utiliser dans la vie quotidienne du club. Ils sont donc une aide importante et méritent d'être utilisés.

Il est demandé qu'un annuaire puisse être envoyé aux responsables afin de faciliter la communication entre clubs. Celui-ci sera établi quand les clubs auront tous retourné leur annuaire technique respectif et envoyé sur les adresses mails des responsables mais ne sera pas publié sur les sites internet.

La réunion se clôture à 20h.